

Etudes	Métiers
Emploi	Formation
Vie pratique	Loisirs, Sports
Vacances	Etranger



Orthophoniste

Qu'il exerce en tant que libéral ou dans un service hospitalier, l'orthophoniste est le médecin des troubles de la communication : bégayement, dyslexie, difficulté à l'écriture ou au calcul, perte de parole ...

L'exercice du métier d'orthophoniste ou autrement dit de logopédiste nécessite l'obtention du certificat de capacité d'orthophoniste. Cependant, il n'existe pas d'école ou d'organisme de formation habilité à délivrer ce diplôme à La Réunion. Il vous faudra penser à la mobilité !



Préparation au concours d'entrée

CLASSES PREPARATOIRES PRIVEES AUX ETUDES DE SANTE - CPES

35 Ter Rue du Four à Chaux

97410 Saint-Pierre

Tel : 02 62 35 00 11

Fax : 02 62 35 72 70

Web : <http://cpes-reunion.fr/>

Courriel : contact@cpes.re

*sont également présents sur Sainte-Clotilde

CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE – CNED

Délégation régionale

5 Rue Maréchal Leclerc

97400 Saint-Denis

Tel : 02 62 97 95 70

Fax : 02 62 97 95 70

Web : <http://www.cned.fr/inscription/22093DIX>

Courriel : cned.reunion@orange.fr

*formation à distance

ACTUEL

CRIJ Réunion

FORMATION DOM TOM

441 Rue Andropolis

97440 Saint-André

Tel : 02 62 28 07 38

Web : <http://formationdomtom.com/formation/262/ortophoniste-preparation-concours/>

Courriel : reunion@formationdomtom.com

*formation à distance

La mobilité avec La Région (Prépa concours sanitaire et social)

La Région Réunion encourage la **mobilité** par l'attribution d'une aide financière de 6000 € maximum à toute personne souhaitant effectuer, **en Métropole ou à l'étranger**, une préparation aux concours d'entrée des établissements du secteur sanitaire et social. L'aide permet d'accompagner financièrement l'étudiant dans sa démarche de mobilité (installation, logement, frais de vie...).

Web : <http://www.regionreunion.com/fr/spip/Preparation-aux-concours-sanitaire.html>

Plus d'infos au 02 62 31 64 64 mais également auprès du Guichet Jeunes ou de l'antenne régionale la plus proche de chez vous : <http://www.regionreunion.com/fr/spip/Aides-aux-jeunes-annee.html>

Et après ?

Je veux travailler à La Réunion quelles sont les démarches ?

Je veux exercer en tant que libéral ? salarié ?

Je veux continuer à me former (formation continue) ?

Adressez-vous au Syndicat des Orthophonistes de La Réunion

SYNDICAT DES ORTHOPHONISTES DE LA REGION REUNION - SORR

6 Ruelle Angoulême

97460 Saint-Paul

Web : <http://www.sorr-reunion.net/category/formation-continue/>

Courriel : presidence.sorr@gmail.com

Le SUIP et le CESU participent également à la formation continue des orthophonistes de l'île :

SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION PERMANENTE - SUFP DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION

Parc Technologique Universitaire

2 Rue Joseph Wetzell

97490 Sainte-Clotilde

Tel : 02 62 48 33 70

Web : <http://sufp.univ-reunion.fr/index.php?id=3106>

Courriel : sufp@univ-reunion.fr



SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION PERMANENTE - SUFP DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION

117 Rue du Général Ailleret
 97430 Le Tampon
 Tel : 02 62 57 95 54
 Web : <http://sufp.univ-reunion.fr/index.php?id=3106>
 Courriel : sufp@univ-reunion.fr

CENTRE DE SOINS D'URGENCE - CESU

Centre Hospitalier Universitaire – CHU Félix Guyon
 97405 Saint Denis Cedex
 Tel : 02 62 90 57 15
 Fax : 02 62 90 57 18
 Web : http://www.samu974.re/WebSAMU/?page_id=22
 Courriel : cesu.samu974@chu-reunion.fr



Le CRIJ Réunion gère une masse importante d'informations. Comme tout centre de documentation, il est dépendant de ses sources et des erreurs peuvent échapper à sa vigilance. De plus, certaines informations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Par avance, nous vous remercions de nous le signaler le cas échéant. Reproduction interdite ©